

Syndicat du Logement et de la Consommation

Confédération Syndicale des Familles www.slc.asso.fr

Halte aux charges d'ascenseurs indûment facturées!

Depuis plusieurs années, Paris Habitat récupère auprès des locataires une partie des dépenses relatives au dispositif de télésurveillance d'ascenseurs,

soit plus d'un million d'euros chaque année.

Malgré notre demande de cesser cette pratique et de rembourser les locataires, Paris Habitat continue à facturer les locataires!

Cette situation n'est pas acceptable.

Le SLC-CSF a donc décidé d'agir en justice afin d'obtenir, au bénéfice des locataires concernés, le remboursement des charges indûment perçues.

Le SLC-CSF s'engage donc dans une action à long terme pour la défense et le respect des droits des locataires de Paris Habitat.

Locataires,

pour une meilleure maîtrise de votre quittance soutenez l'action du SLC-CSF.



Les charges de la Régie explosent!

Lors des contrôles des charges locatives qu'il effectue avec ses associations de locataires affiliées, le SLC-CSF a constaté que les charges de la Régie de l'Office récupérées auprès des locataires pour les menus travaux ne cessent d'augmenter.

Ainsi entre 2006 et 2012 les sommes récupérées sont passées de 11 000 € à 1 400 000 € par an!

Parallèlement le taux horaire de la main d'œuvre de la Régie a augmenté de 20 %.

Le SLC-CSF a donc exigé
que toutes les factures de la Régie justifiant
des dépenses récupérables puissent être contrôlées
comme pour les autres postes de charges.

Paris Habitat prétexte du grand nombre de pièces justificatives à présenter et de leur complexité pour ne pas répondre positivement.

Le SLC-CSF considère que la transparence s'impose d'autant plus qu'il s'agit d'une structure interne à Paris Habitat.

Locataires, avec le SLC-CSF exigez la transparence sur vos charges locatives